

Approche sociale : questions juridiques

Le regard du juriste sur la condition des animaux domestiques

7h30 – 8h00 *Café de bienvenue et émargement*

08h00 - 08h45

Accueil des participants et propos introductifs

Maïte MAI, Modératrice générale du colloque

Jean Paul PASTOREL, Président de l'Université de la Polynésie française (UPF)

Gwenola JOLY-COZ, Première présidente de la Cour d'appel de Papeete

Frédéric BENET-CHAMBELLAN, Procureur général près la Cour d'appel de Papeete

Présentation des enjeux et objectifs du colloque

Laure BELANGER, Sandrine CHAILLE DE NERE et Amanda DUBUIS, Direction scientifique du colloque

Session 1 - Le droit face à la représentation de l'animal

De la recevabilité de l'argument de la tradition ou de l'état de nécessité pour justifier de l'abattage de chiens à la validité de la saisie des chiens de personnes sans domicile fixe et à la licéité de la clause des baux sociaux interdisant de détenir un animal, en passant par le chien d'assistance judiciaire aux victimes et la médiation animale pour les délinquants : examen de questions juridiques autour de la signification de l'animal en Polynésie française

08h45 - 10h05

L'utilité de l'animal

Des origines de l'introduction des animaux domestiques en Polynésie française à l'actualité du chien d'assistance judiciaire

Frédéric TORRENTE, Chercheur en anthropologie à la Maison des sciences de l'homme du Pacifique (MSHP)

L'animal en milieu carcéral, médiateur thérapeutique et vecteur de réinsertion

Philippe FOURNIER, Directeur fonctionnel du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) de Polynésie française et **Vainui SIMON**, Psycho-criminologue au SPIP de Polynésie française

Lien affectif, pratiques et tradition

Arielle MOREAU, Avocate en droit des animaux au Barreau de La Rochelle

10h05 - 10h35

Questions et pause

10h35 - 11h45

La vulnérabilité du détenteur

Le rôle social des associations de protection animale : quels moyens ?

Carole COUTURIER, Présidente de l'Alliance pour le respect et la protection des animaux de Polynésie (ARPAP)

La détention d'animaux par les personnes sans domicile fixe

Annick ALLAIN-SACAULT, Avocate au Barreau de Papeete

Le traitement judiciaire de la maltraitance non intentionnelle

Joëlle CASANOVA, Coordinatrice de formation continue au pôle économique, social et environnemental, Ecole nationale de la magistrature (ENM) - *en visio*

Agnès BORIE, Collaboratrice du sénateur Arnaud BAZIN

Loïc DOMBREVAL, Président du Conseil national de la protection animale (CNPA)

11h45 - 13h10

*Questions et cocktail
déjeunatoire*

Session 2 - Le droit pour la résolution des problématiques

De la complexité de la répartition des compétences Etat/Pays à la multiplicité des litiges : mise en avant des problématiques sociétales autour des animaux domestiques et de l'importance du droit et de ses acteurs pour les résoudre

Présentation générale : Amanda DUBUIS, Maître de conférences en droit public à l'Université de la Polynésie française (UPF)

13h10 - 14h10

Les acteurs et les compétences

L'animal en Polynésie française, un ordre juridique peu intelligible

Raimana LALLEMANT-MOE, Chercheur associé au Laboratoire Gouvernance et développement insulaire (GDI), Université de la Polynésie française (UPF)

Les réflexions autour du statut de l'animal : l'exemple de la Nouvelle-Calédonie

Claire JOACHIM, Maître de conférences en droit public à l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) - *en visio*

14h10 - 14h40

Questions et pause

14h40 - 16h10

La loi et les litiges

Les lois de Pays relatives au bien-être animal

Romain CHANCELIER, Conseiller technique, ministère de l'agriculture, des ressources marines, de l'environnement, en charge de l'alimentation, de la recherche et de la cause animale de la Polynésie française

Karine BONATTO, Chargée de mission responsable de la cellule « bien-être animal » à la Direction de l'environnement de la Polynésie française (DIREN)

Les contentieux autour de l'animal

Noëllanie TEPEA, Juriste à la Direction de l'environnement de la Polynésie française (DIREN)

Matairii MAIRE, Directeur du Syndicat intercommunal pour la gestion de la fourrière animale à Punaauia (SIGFA)

16h10 - 16h30

Questions et clôture de la journée

Traitement juridique : enjeux humains

L'incidence sur les personnes des préjudices aux ou par les animaux domestiques

7h30-8h00 Café de bienvenue et émargement

08h00 - 08h15

Accueil des participants et propos introductifs

Yves PIRIOU, Bâtonnier du Barreau de Papeete

Session 1 - L'animal victime et les violences intrafamiliales

La maltraitance animale considérée comme un révélateur ou une composante des violences au sein du foyer, et sa prise en compte par l'institution judiciaire

08h15 - 09h40

La spécialisation judiciaire

Table ronde dirigée par Frédéric BENET-CHAMBELLAN, Procureur général près la Cour d'appel de Papeete, ou son représentant

Franck RASTOUL, Procureur général près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence - *en visio*

Dominique ELISABETH, Chef d'escadron- Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et la santé publique (OCLAESP), Division nationale de lutte contre la maltraitance animale (DNLMA) - *en visio* et **Alexandre STRAZZERA**, Officier de police judiciaire affecté au Détachement de l'OCLAESP en Polynésie française

Arielle MOREAU, Avocate en droit des animaux au Barreau de La Rochelle

09h40 - 10h10

Questions et pause

10h10 - 12h00

Le concept juridique d'unité de violences

Table ronde dirigée par Gwenola JOLY-COZ, Première présidente de la Cour d'appel de Papeete

Lucile HERVOUET, Sociologue à la Maison des sciences de l'homme du Pacifique (MSHP) et **Wendy OTOMIMI**, Responsable du Pôle aide aux victimes – Te Rama Ora - de l'Association polyvalente d'actions judiciaires de Polynésie française (APAJ-PF)

Jean-Marc BEN KEMOUN, Pédoopsychiatre, expert près la Cour d'appel de Versailles - *visio*

Estelle PRIETZ, Vétérinaire, responsable de la commission "protection et bien-être animal" du Conseil national de l'Ordre des vétérinaires de France (CNOVF) et **Agnès BORIE**, Collaboratrice du sénateur Arnaud BAZIN

Arnaud BAZIN, Sénateur du Val d'Oise - *interview enregistrée*

12h00 - 13h45

*Questions et cocktail
déjeunatoire*

Session 2 - L'animal auteur et les responsabilités

Les actes dommageables commis par les animaux vus sous l'angle de la responsabilité des particuliers et des collectivités, et examen de leurs moyens d'action

Présentation générale : Vincent PERROT, Président du Conseil de l'Ordre des vétérinaires de Polynésie française (COVPF)

13h45 - 14h45

Quelles obligations pour les particuliers détenteurs ?

La responsabilité civile

Florence TESSIER, Vice-présidente au Tribunal de première instance de Papeete

La responsabilité pénale

Hélène GEIGER, Vice-procureure au Tribunal de première instance de Papeete

Estelle PRIETZ, Vétérinaire, responsable de la commission "protection et bien-être animal" du Conseil national de l'Ordre des vétérinaires de France (CNOVF)

14h45 - 15h15

Questions et pause

15h15 - 16h15

Quelles actions pour les collectivités ?

Table ronde dirigée par Florence Poirat, Professeure de droit public, Université de la Polynésie française (UPF)

Michaël BOUMENDJEL, Premier conseiller au Tribunal administratif de la Polynésie française

Mickaël Poeaheiau FIDELE, Avocat au Barreau de Papeete

Matairii MAIRE, Directeur du Syndicat intercommunal pour la gestion de la fourrière animale à Punaauia (SIGFA)

16h15 - 16h45

Échanges et clôture du colloque